



## Autolib' Métropole

2 rue Jean Lantier  
75001 Paris  
Tél : 01 80 18 92 00  
[www.autolibmetropole.fr](http://www.autolibmetropole.fr)

### **Compte rendu de la réunion du Bureau syndical d'Autolib' Métropole du 9 mars 2016**

Le neuf mars deux mille seize, à 9 heures 30, le Bureau syndical, dûment convoqué le 11 février 2016, s'est réuni, 2 rue Jean Lantier 75001 Paris, sous la présidence de Mme Marie-Pierre de la Gontrie.

Nombre de délégués en exercice : 13  
Nombre de délégués présents ou représentés : 11 dont 3 pouvoirs

#### **Étaient présents :**

M. Thierry-Michel ISOARD (Asnières-sur-Seine), M. Jean-Luc MILLARD (Drancy), M. Xavier CARON (Enghien-les-Bains), M. Christophe BERNIER (Gennevilliers), M. Patrice PATTEE (Sceaux), M. Jean-Paul MORDEFROID (Verrières-le-Buisson), M. Bruno HELIN (CA Plaine Centrale du Val-de-Marne – Créteil).

**Excusés ayant donné pouvoir :** M. NAJDOVSKI (Paris) a donné pouvoir à Mme Marie-Pierre de la Gontrie, Mme Sylvie CHABALIER (CA Plaine Centrale du Val-de-Marne - Limeil-Brévannes) a donné pouvoir à M. Jean-Paul MORDEFROID.

**Excusés non représentés :** Mme Christine BRUNEAU (Grand Paris Seine Ouest - Boulogne-Billancourt), M. Samuel BESNARD (Cachan).

#### **Assistaient également à la séance :**

Mmes Véronique HACHÉ, directrice d'Autolib' Métropole, Fabienne PUIG, responsable de la coordination technique et administrative, MM. Jérémie SWIDEREK, responsable du déploiement et Matthieu FIERLING, chef de projet service et innovation.

#### **Ordre du jour :**

- 1- Préparation du Comité syndical du 15 mars 2016 : délibérations budgétaires (vote du compte de gestion, du compte administratif, du budget primitif, etc).
- 2- Points divers

Mme Marie-Pierre de la Gontrie, présidente, a ouvert la séance après avoir dénombré 11 présents et représentés et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Au préalable, la présidente informe les membres, qu'au cours du Comité de suivi qui se tient à la suite de ce Bureau, elle a demandé à M. Alix, de donner des explications compte tenu des inquiétudes qu'avaient manifestées certains délégués lors du dernier Comité.

Les membres font part des mêmes inquiétudes que lors du Comité syndical du 11 février 2016 en insistant sur le paradoxe entre le fait que le service a du succès et les chiffres annoncés.

La présidente indique que les interrogations sont légitimes mais que la présentation Powerpoint a été maladroitement présentée et a prêté à confusion. Elle rappelle qu'à aucun moment elle n'a souhaité que les collectivités contribuent et qu'elle ne parlait que de la proposition qu'elle a refusée et qui était celle de la société Bolloré. Elle précise que lors du prochain Comité syndical, Mme Ehrmann du « cabinet Stratégie et gestion publique » sera présente pour présenter les finances du Syndicat.

Elle informe ensuite les membres que compte tenu de sa compétence et de son expertise, le Syndicat Autolib' a été sollicité par le Syndicat d'Études Vélib', pour l'organisation de la gouvernance, la préparation des Comités syndicaux et les finances. Elle indique qu'une convention de coopération entre les deux Syndicats leur sera soumise le 15 mars.

Les délégués demandent à combien de jours/homme cela a-t-il été évalué.

La directrice répond 7 jours/homme par instance et une demi-journée par semaine pour elle-même.

Les délégués demandent si cela n'a pas été sous évalué.

La présidente répond que cette coopération sera facturée en temps réel et n'entravera pas la bonne marche du Syndicat Autolib' qui est sa priorité.

Un délégué souhaite intervenir sur les statistiques. Il demande quels seraient les indicateurs intéressants et pertinents pour l'anticipation et le suivi commune par commune. Il indique que cela pourrait permettre de partager des informations entre villes.

La présidente trouve l'idée intéressante et indique qu'une réflexion sera menée afin de savoir ce qui pourrait être fait en accord avec les communes.

## **1 Préparation du Comité syndical du 15 mars 2016 - délibérations budgétaires**

### 1.1 Le compte administratif

Il est distribué un document regroupant les différents points budgétaires.

La directrice présente et détaille ensuite le budget 2015 voté et le réalisé.

### 1.2 Le budget primitif 2016

La directrice présente et détaille les recettes et les dépenses de fonctionnement.

La présidente demande à la directrice de faire un bref point sur le télétravail qui a nécessité certaines dépenses.

La directrice indique que pour les agents cela réduit le temps de transport et, que la productivité est plus importante. Elle fait part de son ressenti au point de vue du management qui est un nouveau mode demandant.

La présidente tient à saluer la gestion du Syndicat.

## **2 Points divers**

### 2.1 La publicité sur les voitures

La présidente informe les membres que le document contractuel ne le permet pas. Elle ajoute que le projet de la société Bolloré est de faire de la publicité sur 300 voitures et que cela peut amener des recettes au Syndicat. Elle rappelle les différentes discussions antérieures avec les membres et les informe qu'elle a souhaité prendre l'attache auprès d'un consultant extérieur afin de pouvoir disposer d'éléments concrets sur ce sujet.

### 2.2 La régulation

La directrice indique que si la publicité peut apporter des recettes, il y a également des recettes qui peuvent être faites avec une meilleure circulation des voitures entre les stations d'où l'outil de régulation.

M. Fierling indique que la société Autolib' souhaite que la régulation se fasse via l'application et que le Syndicat a insisté pour que l'outil soit performant. Il informe les membres que ce nouveau système géolocalise les usagers qui sont dans des zones pleines donc des zones à vider. Il explique que dès qu'ils ouvrent l'application, il leur est proposé de ramener le véhicule dans des zones à remplir et de leur proposer une heure de location moins chère et/ou gratuite. Tout se fera, dit-il, au moment de la réservation et que l'idée est de pouvoir tout automatiser.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente remercie les membres. La séance est levée à 11h15.

La Présidente,

Marie-Pierre de la Gontrie